

LISTE DES TACHES DE L'ENTREPRISE lors du Stage de Longue Durée_3+1_ BANQUES

Documentation disponible : <http://www.swissbanking.org/fr/home>

→ Thèmes → Formation → Programme pour Porteurs de maturité BEM

Programme de formation

L'entreprise doit établir un **programme de formation** pour l'année en reprenant les objectifs vus en école et en organisant le stage de façon à voir l'ensemble de ces objectifs

Objectifs (cf DFP https://www.swissbanking.org/fr/themes/formation/programmes-pour-porteurs-de-maturite-bem/20190308-2600-all-teilfahigkeiten_bank_2019_f-rts-1.xlsx et

catalogue aptitudes partielles MSP dès été

2019 : https://www.swissbanking.org/fr/themes/formation/programmes-pour-porteurs-de-maturite-bem/20190308-2600-all-teilfahigkeiten_mss_2019_f-rts.xls]

Ces objectifs sont à voir pour la fin du stage, ils sont la base des examens de la procédure de qualification

95 aptitudes partielles de la branche « Banque »

21 compétences méthodologiques, sociales et personnelles

STA

Définition : Rapport de formation semestriel noté et réalisé par l'entreprise formatrice, basé sur une expérience professionnelle afin d'évaluer les prestations fournies et le comportement du stagiaire au travail.

Conditions : La STA est basée sur une tâche réalisée pendant au moins 2 mois dans l'entreprise et qui puisse être observée également pendant 2 mois par le responsable.

Nombre : 2x, délai de remise des notes : (STA 1 & STA2 : 15 mai 2021 si possible avant le 30 avril)

Objectifs : Doit contenir 8 objectifs évaluateurs et 8 compétences méthodologique, sociales et personnelles.

Evolution : Entre la 1^{ère} et la 2^{ème} STA, il est recommandé de varier les compétences méthodologiques, sociales et personnelles.

Points : Par critère d'évaluation, attribution : 0-1-2-3

Réussite : Nombre minimal de points à acquérir : 80 sur un max. de 144

Documents : <http://www.swissbanking.org/fr/home>

→ Thèmes → Formation → Programme pour Porteurs de maturité BEM

→ Documents liés → Catalogue des aptitudes partielles BEM

Un examen écrit -1- (en remplacement de l'UF2)

Définition : L'examen écrit 1 Basic dure deux heures et est passé sur PC. L'examen se compose de 100 questions qui sont posées sous forme d'exercices à choix unique.

Conditions : Les contenus des modules 711-BDL, 712-ANB et 713-KRB y sont contrôlés (aptitudes partielles mentionnées dans <https://cyp.ch/fr/smart-education/porteurs-de-maturite#hmsinbem>)

Nombre : 1x, date buttoir : (14 ou 18 décembre 2020)

Objectifs : Toutes les aptitudes partielles des modules 711-BDL, 712-ANB et 713-KRB

Points : 100 questions à 1 point

Réussite : Nombre minimal de points à acquérir : 55 points sur un max. de 100

Documents : <https://cyp.ch/fr/smart-education/porteurs-de-maturite#hmsinbem>

Contrôle de progrès de formation 1 et 2

Contrôle de progrès de formation 1 (en remplacement de l'EFA écrit):

- ⇒ Examen écrit sur PC de 30 minutes
- ⇒ 50% des questions sous forme d'exercices rédactionnels, 50% des questions sous forme de questions à choix multiples
- ⇒ 55 % des points à obtenir pour la note de 4.0
- ⇒ A lieu en mars 2021

Contrôle de progrès de formation 2 (en remplacement de l'EFA oral):

- ⇒ Examen écrit sur PC de 30 minutes
- ⇒ 50% des questions sous forme d'exercices rédactionnels, 50% des questions sous forme de questions à choix multiples
- ⇒ 55 % des points à obtenir pour la note de 4.0
- ⇒ A lieu en mai 2021